

COMMUNIQUÉ

Aux parents des élèves des écoles primaires de
Châteauguay



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

La Prairie, le 17 janvier 2019

Objet : Redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Châteauguay

Chers parents,

En raison de l'agrandissement de l'école primaire Gérin-Lajoie à Châteauguay, les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) ont adopté, le 15 janvier dernier, une résolution concernant les bassins géographiques des écoles primaires Gérin-Lajoie, Laberge, Marc-André-Fortier et Saint-Jean-Baptiste.

Les hypothèses de redécoupage ont été précédées d'une période de préconsultation ainsi que d'une consultation publique, au cours desquelles les conseils d'établissement des écoles et les parents concernés ont été invités à se prononcer. C'est l'hypothèse 2 qui a été adoptée à l'unanimité par le conseil des commissaires de la CSDGS et les changements qui en découlent seront effectifs à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Liste des rues concernées par le redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Châteauguay

École Saint-Jean-Baptiste

Territoire actuel moins les rues : André-Mathieu, Armstrong, Astrale, Baillargeon, Beaubien, Bélanger, Bombardier, boulevard Ford, Briand, Carré du Zodiaque, Carrière, de Gaulle, de Jupiter, de Saturne, des Cascades, Desmarais, des Planètes, des Satellites, de Vénus, Dupuis, Fanox, Gabriel-Fauré, Gounod, Hector-Berlioz, Industriel (215 à 315 impairs), Kennedy, Lefebvre, Lévesque, Offenbach, Péladeau, Pierre-Boursier (entre Kennedy et les limites de la municipalité de Mercier, 351 et plus), Place de la Comète, Poupart, Ravel et Strauss.

Territoire actuel plus les rues : Alexis-Carrel, de Vinci, Pascal (entre Pasteur et Albert-Einstein, de 101 à 149), Place Pasteur et rue Pasteur (153 et moins).

École Gérin-Lajoie

Territoire actuel plus les rues : André-Mathieu, Armstrong, Astrale, Baillargeon, Beaubien, Bélanger, Bombardier, boulevard Ford, Briand, Carré du Zodiaque, Carrière, de Gaulle, de Jupiter, de Saturne, des Cascades, Desmarais, des Planètes, des Satellites, de Vénus, Dupuis, Fanox, Gabriel-Fauré, Gounod, Hector-Berlioz, Industriel (215 à 315 impairs), Kennedy, Lefebvre, Lévesque, Offenbach, Péladeau, Pierre-Boursier (entre Kennedy et les limites de la municipalité de Mercier, 351 et plus), Place de la Comète, Poupart, Ravel et Strauss.

École Marc-André-Fortier

Territoire actuel moins les rues : Albert-Einstein, Alexis-Carrel, Ampère, Charles-Cros, Descartes, de Vinci, Edison, Édouard-Branly, Fairmount, Franklin, Fresnel (100 et plus), Hans-Selye, Marcel, Marconi, Mario-Crête, Pascal (entre Pasteur et Albert-Einstein, de 101 à 149), Pierre-Curie (120 et plus), Place Fairmount, Place Pasteur, Rodrigue et rue Pasteur (153 et moins).

École Laberge

Territoire actuel plus les rues : Albert-Einstein, Ampère, Charles-Cros, Descartes, Edison, Édouard-Branly, Fairmount, Franklin, Fresnel (100 et plus), Hans-Selye, Marcel, Marconi, Mario-Crête, Pierre-Curie (120 et plus), Place Fairmount et Rodrigue.

Par ailleurs, le conseil des commissaires de la CSDGS a convenu de permettre aux élèves concernés par le redécoupage et qui sont en 5^e année, en 2018-2019, de poursuivre l'an prochain en 6^e année dans l'école qu'ils fréquentent actuellement, si tel est le souhait des parents. Les élèves qui ont déjà été touchés par le redécoupage de 2016-2017 auront, quant à eux, le choix de poursuivre dans l'école fréquentée actuellement, si tel est le souhait des parents.

Pour toute question ou pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet des nouveaux bassins géographiques, les parents sont invités à communiquer avec le secrétariat de l'école de leur enfant au 514 380-8899 :

École Gérin-Lajoie : poste 4381

École Marc-André-Fortier : poste 4371

École Laberge :

École Saint-Jean-Baptiste :

poste 4412

poste 4401